

AFFECTATION DES NON-TITULAIRES

NOM : (en capitales)		Prénom :	
--------------------------------	--	-----------------	--

Né(e) le : ____/____/____

 Sexe : F M

Adresse Personnelle : ----- ----- ----- <input type="text"/>	Téléphone : <input type="text"/>
	Mobile : <input type="text"/>
	Courriel : <input type="text"/>

Merci d'écrire le plus lisiblement possible

Discipline principale		Discipline secondaire	
------------------------------	--	------------------------------	--

VOEUX GÉOGRAPHIQUES DANS L'ORDRE DE LA DEMANDE OFFICIELLE

1	
2	
3	
4	
5	
6	

J'accepte de fournir au SNES les informations nécessaires à l'examen de mes vœux d'affectation. Je demande au SNES de me communiquer les informations académiques de gestion, auxquelles il a accès à l'occasion des commissions paritaires ou groupes de travail et l'autorise à faire figurer ces informations dans des fichiers et des traitements informatisés dans les conditions fixées par les articles 26 et 27 de la loi du 06/01/1978. Cette autorisation est révoquée par moi-même dans les mêmes conditions que le droit d'accès en m'adressant au SNES - 138 rue de Pessac 33000 Bordeaux.

Date :

Signature :

Calcul du barème

Préciser le lieu, les dates de début et de fin de contrat et la quotité

Ancienneté contractuel		ancienneté vacataire
2015 2014		
2014 2013		
2013 2012		
2012 2011		
2011 2010		
2010 2009		
2009 2008		
2008 2007		
2007 2006		
2006 2005		
2005 2004		
2004 2003		
2003 2002		
2002 2001		
2001 2000		
2000 1999		

Cadre réservé au SNES

Points
ancienneté contractuel

Points
ancienneté vacataire

Cadres réservés
SNES

Etes-vous en C.D.I ?	<input type="checkbox"/> Oui depuis le ____/____/____ <input type="checkbox"/> Non	
Nombre d'enfant de moins de 20 ans au 31/08/2015	_____	
Admissibilité à un concours enseignant au 31/12/2014	<input type="checkbox"/> Oui Combien ? /_____/ <input type="checkbox"/> Non	

Pensez à nous joindre les photocopies de l'accusé de réception, les admissibilités et du livret de famille pour les enfants.

En cas de désaccord avec le barème calculé par le rectorat, joindre en plus les photocopies des contrats.

--